



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Bruant fou // *Emberiza cia*

Statut

Nicheur, migrateur et hivernant très rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN (critère D)	oui	-	oui (nidif)	4

Répartition et populations

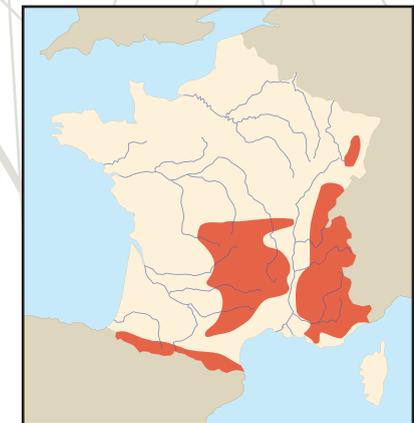
Le Bruant fou occupe tous les massifs montagneux de France (Pyrénées, Alpes et massifs provençaux, Massif Central et annexes, Jura, Vosges). La population nationale, mal évaluée, est estimée à 20 000 – 50 000 couples.

Dans les régions voisines de Franche-Comté, il est notamment présent en Rhône Alpes en continuité du massif jurassien. Sa présence isolée dans les Vosges, où la population est estimée à plus de 500 couples, tranche avec la situation franc-comtoise pourtant plus méridionale où l'espèce est fort rare et par ailleurs absente de la partie vosgienne. En effet, seul le massif jurassien (Doubs et Jura) abrite l'espèce en de rares localités : Haute vallée de la Loue (amont d'Ornans), reculées du Revermont (Seille, Gizia) et zones bien exposées du Haut Jura (régions de Saint-Claude et des Bouchoux). Moins de dix localités abritent l'espèce de manière régulière (en général un ou deux mâles seulement, parfois trois) ces dix dernières années pour une population actuellement estimée par prudence à moins de 50 couples. Réputée montagnarde (rare à basse altitude en Rhône-Alpes), l'espèce niche pourtant de 300 à près de 1 100 mètres d'altitude dans la région. Les stations les plus basses sont situées au pied des reculées et les plus hautes à Septmoncel et aux Bouchoux (Jura).

La tendance d'évolution est délicate à qualifier mais il apparaît que l'augmentation de la pression d'observation des dernières années ne parvient pas à modifier positivement le statut de ce bruant rarissime. Les indices de nidification dans la région de Besançon (Doubs) ou autour de Salins-les-Bains (Jura) manquent désormais depuis bientôt 20 ans. La présence de l'espèce en hiver dans la région de Besançon (jusque tout début avril en 2011 dans un lotissement de Laissey par exemple) indique-t-elle de rares couples isolés encore présents en vallée du Doubs et qui échapperaient à la détection ? Sa présence est probablement sous-estimée dans les forts reliefs des gorges de l'Ain (région de Thoirette). Sur la partie suisse du Jura, l'espèce reste très localisée et sans tendance nette.

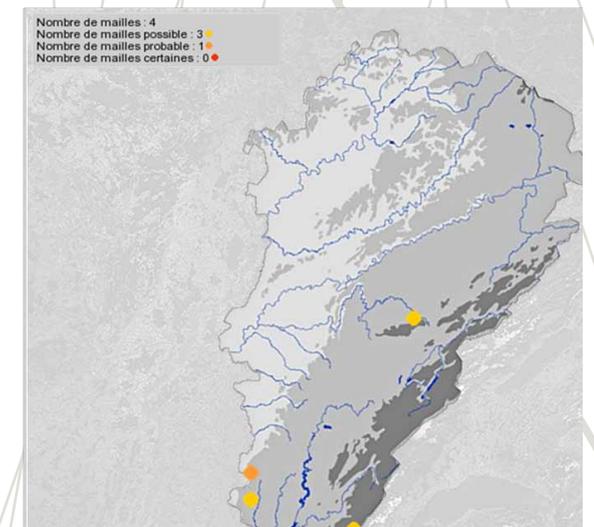


Bruant fou © Jean-Philippe Paul



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Bruant fou en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Bruant fou // *Emberiza cia*

Habitat et écologie

Montagnard et thermophile, c'est le passereau typique des pentes rocailleuses exposées au sud et parsemées de buissons et arbustes, de terre nue et de pelouses. En Franche-Comté, cet habitat est très faiblement représenté au pied des falaises des reculées et de la vallée de la Loue (anciennement de la vallée du Doubs et de la région de Salins-les-Bains). Dans le Haut Jura, le Bruant fou trouve de rares conditions favorables sur certaines corniches (région de Septmoncel par exemple) ou sur les plateaux pâturés ouverts et riches en rocailles, cassures topographiques, lapiaz etc. (région des Bouchoux). La rareté de l'espèce dans le Jura franc-comtois s'explique donc par la nature très forestière des crêtes et pentes, alternant avec des combes fraîches non favorables. Se nourrissant discrètement au sol, possédant un cri très fin et un chant rarement émis dans les zones à faibles densités, le Bruant fou est l'un des oiseaux les plus délicats à rechercher dans la région.

En hiver, il est peu noté sur les sites mêmes de nidification mais il apparaît en d'autres localités, généralement de plaine, en très petit nombre. Il occupe alors des friches, zones de culture, vignoble, jardins et même bords de voie ferrée (cas à Lure durant l'hiver 2010-2011).

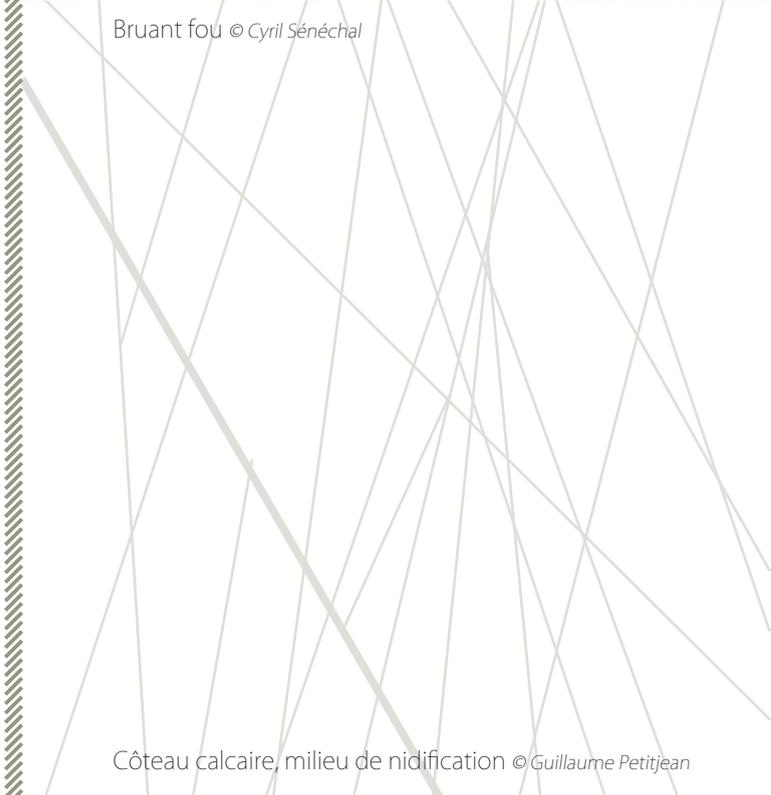
Menaces et priorités de conservation

Naturellement rare, l'espèce est menacée en Franche-Comté par le morcellement potentiel des quelques zones occupées, notamment par la fermeture du milieu (déprise agricole, reboisements), et l'urbanisation (constructions de lotissements sur les pentes bien exposées). Les zones de nidification régulière ou passée sont désormais incluses dans les périmètres de politiques environnementales et notamment les Zones de protection spéciale ou les Zones spéciales de conservation au titre des directives Oiseaux et Habitat (Vallée de la Loue et du Doubs, Haute Seille, Haut Jura). L'inconnue climatique à venir peut potentiellement contrer localement les effets négatifs de la fermeture du milieu en favorisant ce bruant thermophile dans des secteurs aujourd'hui non optimaux.

Rédaction : Jean-Philippe Paul - Mise à jour : avril 2011



Bruant fou © Cyril Sénéchal



Côteau calcaire, milieu de nidification © Guillaume Petitjean

